

CONTACTS :



**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE
REGION MARTINIQUE**

Tél. : 0596.71.32.22 / Fax : 0596.70.47.30
E-mail : cmm972@wanadoo.fr
Site : cma-martinique.com

Centre d'Aide à la Décision

Tél. 0596.71.32.22 / 0596.68.09.14

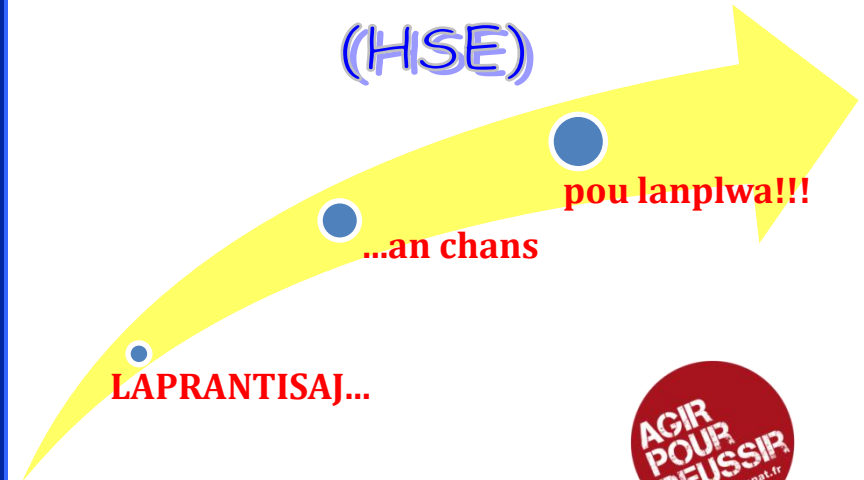
Fax : 0596.71.84.45
E-mail : cad.cma972@wanadoo.fr



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

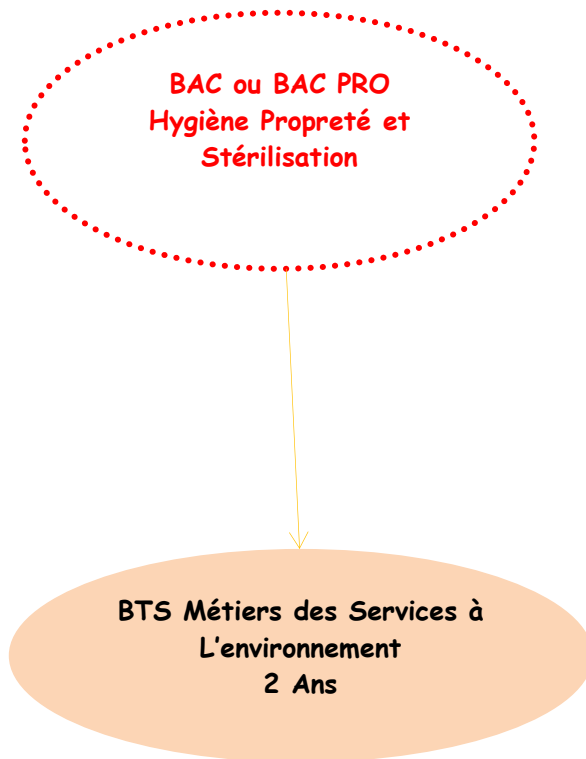
Région Martinique

**Chargé(e) Hygiène
Sécurité Environnement
(HSE)**



FILIERE APPRENTISSAGE :

NIVEAU D'ENTREE :



Définition du métier :

Le Technicien des Métiers des Services à L'environnement est un spécialiste chargé de la propreté et l'hygiène des locaux, des prestations associées à la propreté, de la propreté urbaine, de la collecte, du tri et de la valorisation des déchets, de l'assainissement

Qualités requises :

Une présentation soignée est indispensable pour l'exercice du métier. Elle doit être associée à une bonne élocution.
Une grande rigueur et une organisation sont également utiles pour la gestion des situations d'urgence.
Une bonne résistance physique est indispensable.

Entreprise d'accueil :

Il exerce au sein des entreprises de services, des collectivités territoriales, des établissements publics ou administrations.

Conditions d'exercice du métier :

Le Technicien des MSE travaille en équipe

Diplômes :

BTS Métiers des Services à L'environnement

Perspectives d'évolution :

L'obtention du BTS MSE lui permettra d'accéder à des postes de responsable d'exploitation, de chef de service ou de responsable de projet.